L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 15 DECEMBRE 1887. 61me Année

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 15 DECEMBRE 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Bon format deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour nos petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. F. Quinault—Sur l'habitation Puissegur, en face du Pont de la rue de l'Esplanade—Quarante magnifiques vaches laitières, un cheval et une jument.

Par Fendel Horn, constable de la Première Cour de Cité—Sur les lieux, rue Napoléon, entre St. Louis et Toulouse—Un lot de feux d'artifice, bombes etc. Un wagon à quatre roues. Un lot de terre à bâtir et une vache avec veau.

Les travaux sur le Mississippi.—La Commission.

On sait avec quelle peine, il y a quelques années, M. Gibson fit créer une Commission du Mississippi. Jusque là, le fleuve le plus étendu, le plus vaste du monde, avait été traité comme le plus médiocre, le plus étroit des cours d'eau. Quand, par suite d'une inondation qui avait fait des millions de malheureux et détruit les moissons de centaines de mille acres, on demandait au Congrès une allocation pour venir en aide à tant d'infortunés et relever les levées détruites, s'étaient, à la Chambre, des discussions interminables, et l'on était fort heureux de pouvoir arracher, sou par sou, aux représentants du peuple, le quart ou le dixième de la somme indispensable pour réparer une partie des ruines.

Avec le temps, le législateur est devenu plus sensé. Les études de la Commission ont éclairé le pays et lui ont fait comprendre la nécessité des travaux le long des rives du Mississippi. On n'a pas fait tout ce qu'il fallait, mais on a voté des allocations plus convenables. Il y paraît aujourd'hui, et les désastres, sans avoir disparu complètement, sont devenus moins fréquents.

Il ne faut pas exalter, outre mesure, ces actes du Congrès; en accordant les crédits annuels pour les améliorations du cours du fleuve, il ne nous faisait aucune générosité; il accomplissait simplement son devoir le plus strict, envers la plupart des Etats et Territoires de l'Union et une bonne moitié de ses habitants. A quoi servirait donc un gouvernement, s'il ne travaillait pas aux intérêts de la nation, s'il ne cherchait pas à les assurer la prospérité, par le développement de l'industrie et du commerce? C'est là sa seule raison d'être, comme la seule explication des impôts, qui n'ont d'autre but que de fournir à l'administration les moyens d'accomplir les travaux et les améliorations nécessaires au bien-être des citoyens, à la grandeur de l'Etat.

Il y a, cependant, encore de prétendus hommes politiques que les lauriers de la Commission empêchent de dormir; il leur semble que tout l'argent dépensé par elle n'a pas été bien placé; ils s'étonnent de ce que l'on fasse un Père des Eaux l'honneur d'une place à part dans le budget; ils demandent qu'on abolisse, une fois pour toutes, cette importune Commission, et que l'on fasse rentrer dans le rang le Mississippi en compagnie d'une saine et petite rivière d'eau, large comme la main et long comme le Bayou St-Jean. C'est la prétention de M. Springer, qui, cette fois comme en beaucoup d'autres occasions—espérons-le, du moins—en sera pour ses frais d'opposition tracassière et de motion ridicule.

Nous nous permettrons de faire observer à ceux qui se plaignent de ce que l'on dépense, pour le Mississipi, chaque année, des sommes que nous considérons comme insuffisantes et insignifiantes, que ce n'est pas là un canal, ou un bayou ordinaire; qu'il reçoit dans son lit une quantité innombrable de cours d'eau, comme ceux dont ils se sont constitués les exclusifs et maladroits défenseurs; que tous ces petits cours d'eau forment quarante-trois grandes rivières arrosant le pays sur une étendue de quinze mille six cents quarante milles; que les terres baignées par le Mississipi et ses affluents forment plus de la moitié du territoire national et contiennent cinquante-huit pour cent de la population totale; qu'elles produisent, bon an mal an, deux milliards deux cent quarante millions sept cent soixante-dix-neuf mille boisseaux de grains de toutes sortes, tels que maïs, blé, orge, seigle, avoine, etc., sans compter les produits des deux régions cotonnière et sucrière; qu'enfin, la Vallée de ce fleuve est le grenier, le magasin de l'Union, mais de la moitié du globe, et qu'à tous ces titres, il a bien le droit qu'on s'occupe plus de lui que d'un ruisseau qui dessert tout au plus une dizaine de localités et quelques milliers d'habitants.

Les dépêches d'hier nous disaient que la malencontreuse proposition de M. Springer paraissait alarmer la délégation de la Louisiane. Nous conservons cette inquiétude, nous la respectons, elle fait honneur à nos représentants à Washington, mais nous croyons que le Congrès aura assez de sagesse et de droiture pour ne pas délaisser un fleuve qui a un caractère national, qui rend, à lui seul, plus de services que tous les autres ensemble, et mériterait bien qu'on lui consacrât une partie de ce fameux excédant budgétaire qui fait tourner, aujourd'hui, toutes les têtes, et auquel, si on le voulait, on trouverait facilement de l'emploi.

On se demande, avec étonnement, comment un homme comme M. Cleveland, à qui l'on ne peut contester l'amour de son pays et le désir de bien agir, a pu, l'an dernier, biffer les allocations relatives au Mississippi; comment, dans son dernier message, il s'est écrié, avec une sincérité que nous ne mettons pas en doute, qu'il ne savait que faire de ces malheureux excédant et que l'administration, sous ce rapport, était aux abois—comme s'il n'y avait pas dans l'Union une foule d'améliorations et de travaux publics à faire; comme si la navigation du Mississippi ne réclamait pas justement une partie des ressources financières du pays. Cet excédant, dont on fait tant de bruit, a-t-il bien le droit de porter le nom qu'on lui donne, et peut-on appeler ainsi un surplus qui n'existe que parce qu'on néglige d'exécuter à l'intérieur, une foule de travaux indispensables, de l'achèvement desquelles dépend la grandeur industrielle et commerciale des Etats-Unis? Ne vaudrait-il pas mieux l'employer en tout ou en partie à des travaux utiles, que de le supprimer par des expédients qui ne peuvent qu'être nuisibles au travail national? Si l'on y regardait de près, on verrait qu'il n'est qu'un trompe l'œil, un leurre, que si l'administration et le Congrès faisaient réellement leur devoir, il serait singulièrement réduit, sinon entièrement absorbé.

Tout le monde a encore présentes à la mémoire les critiques, faites par M. Blaine, sur les idées émises par le Président dans son dernier message. Le chef du parti républicain a, dans cette série de réflexions peu bienveillantes, apporté tant d'insistance, tant de soin, tant d'ordre; à tellement suivi, pas à pas, la thèse de son antagoniste, pour la réfuter, qu'on a pu traiter l'article publié à ce sujet de contre-message. C'est au nom des travaux publics à exécuter que M. Blaine attaque les propositions de M. Cleveland. Au premier abord, on devait croire qu'il allait invoquer, comme argument, les travaux d'amélioration du Mississippi; il n'en a pas dit un mot; il s'est contenté de demander le relèvement des fortifications des côtes. L'idée est juste mais elle n'est pas de lui et il lui a fallu, bon gré mal gré, en reporter l'honneur à qui de droit, à M. Tilden. Nous osons dire que la défense des côtes ne répond qu'à des nécessités éventuelles et qu'elle n'est bonne qu'à écarter des dangers qui ne nous menaceront pas, de longtemps, tandis que les améliorations du cours du Mississippi, sont d'une utilité de tous les jours, d'une indispensabilité manifeste, en temps de paix comme en temps de guerre—plus manifeste même dans le premier cas, qui est le plus ordinaire, que dans le second, qui est toujours fort rare. Depuis soixante à quatre-vingts ans, nous n'avons pas eu besoin de fortifications; il n'en faudra peut-être autant, avant qu'elles ne nous soient nécessaires, tandis que, durant toute l'année, nuit et jour, nos navires, nos bateaux sillonnent le fleuve, et sont soumis à ses caprices, si l'on n'y met bon ordre.

Mais M. Blaine ne s'inquiétait guère de nous être serviables, puisqu'il ne comptait pas sur nos suffrages; il a mieux aimé entonner la trompette guerrière—moyen de jeter de la poudre aux yeux des électeurs, charlatanisme dont il est coutumier et qui ne lui réussira pas plus, cette fois, que tant d'autres.

Quant à la Commission, nous n'avons aucune inquiétude pour elle; elle est d'une nécessité trop évidente et le peuple américain a trop de bon sens pour l'abolir.

A. M. Hill.—Tout le monde sait que M. A. M. Hill, rue du Canal, un des plus jeunes bijoutiers de la Nlle Orléans, compte en même temps parmi les plus entreprenants et les plus progressifs. Il vient de recevoir d'admirables spécimens de bijouterie montée en diamants, comprenant broches en métal et émaillées avec beaux diamants au centre, épingles pour dentelles, forme feuillage et fleur; épingles richement ornées pour chapeaux, boucles d'oreilles de deux genres plus originaux; bracelets liés et émaillés de différentes couleurs; boutons de manchettes en platines, le tout monté en diamants et d'un travail élégant. Le dispute au fini du travail, bagues de tout fini, dernier genre et dessin moderne; grand assortiment de montres en or pour dames et messieurs, à cadrans ouverts ou à double boitier, avec montures en rubis et diamants. C'est la plus belle exposition qui se puisse voir rue du Canal. On peut admirer dans les vitrines de M. Hill un choix exquis d'argenterie solide, dernier genre, et de pendules françaises et américaines.

M. Hill connaissant à fond le commerce de la bijouterie, ne tenant que des articles de premier ordre, qu'il vend aux prix les plus raisonnables, ayant pour employés des hommes extrêmement affables, obligeants et courtois, ne pouvait manquer de s'assurer une belle et nombreuse clientèle. Il la possède, en effet, et elle s'accroit tous les jours. Les ordres laissés à M. A. M. Hill, 115 rue du Canal, sont promptement exécutés.

Triple alliance.—Malheureusement pour les personnes qui en souffrent, la dyspepsie, la constipation et la biliéux sont de fidèles alliés. Lorsqu'un de ces maux attaque le système, les deux autres ne tardent pas, eux aussi à l'attaquer. Ils font rarement quartier, mais son avec succès s'il est fait usage de "Hostetter's Stomach Bitters" dès le début. L'amer vient aussi facilement à bout de ces affections que St-George des monstres, comme on le voit sur l'étiquette des bouteilles qui contiennent ce breuvage. Leur venue et leur disparition sont pour ainsi dire simultanées; et le système restera partait était. Le Hostetter Bitters met à l'abri des atteintes de la malaria et des rhumatismes, de même qu'il fortifie les convalescents, les faibles.

Les Scrofules, cette infection du système sans doutée, trouvent dans la Salsepareille d'Ayer une guérison radicale.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 10 décembre :

Nous avons eu des pluies en abondance, cette semaine.

—Les nouvelles mélasses continuent à nous arriver; la plupart sont expédiées en ville.

—Il en est de même du coton. Nous en avons reçu, cette semaine, environ 400 balles.

—MM. Nathan Page, de Covington, Marshal Sharp et Zacharie Sharp, de Mandeville, ont été placés sur la liste des soldats qui ont participé à la guerre contre le Mexique et que les Etats-Unis pensionnent.

—M. Calvin Cooper nous a fait, cette semaine, présent d'un plus beau navet de la saison; il avait 20 pouces de circonférence; il était presque rond et pesait cinq livres.

—Marié, à Sunny Bluff, paroisse St.-Tammany, Le., jeudi soir, 8 décembre, par M. Preston Burns J. P., M. Elijah E. Jenkins à Mlle Pasha Jones.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 10 décembre,

Nous avons eu, mercredi, une excellente pluie qui s'est étendue sur toute la paroisse. Nous en avions grand besoin; il n'était pas tombé une goutte d'eau, depuis six semaines.

—Quelques-uns de nos petits planteurs ont achevé leurs roulaison. D'après nos informations, ils sont satisfaits du rendement. La plupart d'entr'eux ont doublé leur récolte, cette année; les frais de culture et de fabrication ont dépassé de très peu ceux de l'an dernier. Tout bien considéré, nous croyons que les petits agriculteurs, ceux qui ont moins de 150 acres en culture, doivent être regardés comme les heureux planteurs de l'avenir. La raison en est simple, il est inutile de la développer; elle est connue de tout le monde.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 10 décembre :

La Foire de la Louisiane centrale s'est ouverte à Bâton-Rouge, mercredi dernier; elle a eu un succès complet, à tous les points de vue—au point de vue financier, spécialement. On porte à 1200 à 1500 les personnes qui l'ont visitée, le premier jour.

—Partout, les planteurs poursuivent activement la roulaison. L'ordre est rétabli; le fait est remarquable—principalement dans la paroisse Lafourche. Un étranger, arrivant dans la paroisse, ne s'imaginerait jamais qu'il y a eu là une grève et des luttes sanglantes.

—La dernière gelée a légèrement endommagé la canne, mais si le temps reste favorable, comme il l'a été jusqu'à présent, toute la récolte sera sauvée et le rendement, très fort.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St. Charles, du 10 décembre :

La longue sécheresse, depuis le commencement de l'automne, a été un bienfait pour nos planteurs; ils ont pu donc hier leurs travaux, et les aumaux qui transportent les récoltes—la canne, surtout—n'ont eu pas trop peu de peine à tirer leurs fardeaux.

—Enfin la pluie que l'on attendait avec tant d'impatience, est arrivée. Voilà près d'un mois que le temps est menaçant, sans qu'il sout tombé une goutte d'eau. Les jardins, les citernes, les champs—tout avait besoin d'une bonne ondée; nous l'avons eue.

—Avant deux semaines, nos planteurs auront achevé la roulaison; ils ne se gênent pas pour manifester leur satisfaction, et ils sont prêts à préparer une nouvelle récolte avec plus de courage et de confiance que jamais. Ils ont de quoi; tant plus raison d'être dans la joie, que le sucre s'est vendu à des prix convenables.

Parmi les habitations qui ont achevé leurs travaux, nous pouvons citer Ashton, qui a été terminé dans la première partie de la semaine. On y a fait plus d'un million de livres.

—Nos laboureurs nous reviennent lentement. Nous ne voyons pas ce qu'ils ont gagné à nous abandonner, pour aller travailler ailleurs; ils seraient encore à la besogne, ici, et ils n'auraient pas eu à se déplacer.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 10 décembre :

Il y a, sur le Southern Pacific, trois points par lesquels un chemin de fer peut arriver à Abbeville, être construit rapidement et à peu de frais: ce sont Lafayette, la Nouvelle-Ibérie et Jeannerette.

On peut, sans crainte, placer son argent dans l'une des trois entreprises, avec la certitude d'en tirer un bon intérêt. Nous n'avons pas besoin de capitaux étrangers pour bâtir un chemin de fer à notre usage; tous les bénéfices iraient à eux et il ne nous en resterait rien. Construisons-le nous-mêmes et contrôlons-le nous-mêmes.

Nous le pouvons faire aisément, pour peu que nos voulions unir nos efforts. Sortons donc de notre léthargie; saisissons l'occasion qui s'offre à nous. Nous avons un sol fertile, qui reste inculte et inutile; appelons les immigrants; ils accourront, assurés que nous aurons une bonne ligne de communication. Ils auront, chez nous, complément de quoi exercer leur industrie et faire fortune en peu de temps.

L'Election du 27 nov. en France.

Nous lisons dans le *Temps* :

Les quatre élections législatives qui ont eu lieu, hier, ont été quatre victoires pour la République. Le succès dans l'Yonne, n'a rien de bien étonnant. La république est si fortement enracinée dans cette région qu'il faudrait d'autres épreuves que les événements de ces dernières semaines pour l'ébranler. Tout au plus, ces événements ont-ils eu pour effet d'exciter et d'irriter le sentiment républicain de manière à le faire aller au candidat le plus radical. Mais enfin, un membre d'extrême gauche remplace un membre d'extrême gauche; de ce côté, il n'y a donc rien de changé.

Les élections du contraire, du Nord et du Pas-de-Calais sont des symptômes dont il ne sera permis à personne de méconnaître la signification. On voulait savoir quelle impression avait reçue le pays des scandales et des agitations parlementaires dont on l'avait rendu le témoin et le juge. Cette impression n'aurait-elle pas été funeste à la cause républicaine? Surtout dans les départements de tempérament essentiellement conservateur, et qui, depuis la réaction de 1885, revenaient peu à peu à la République, ce mouvement de retour n'aurait-il pas été arrêté? Dans le Nord, les nouveaux candidats républicains auraient-ils le même succès que M. Trystram, et M. Camescasse, dans le Pas-de-Calais, aurait-il aussi heureux que M. Ribot? Les craintes que l'on avait pu concevoir, le suffrage universel vient de les dissiper. Des chiffres que nous donnons plus haut il résulte que la situation dans ces deux départements est restée à peu près la même depuis les dernières élections, et que la crise que nous traversons depuis l'éclat de l'affaire Caffarel n'a pas eu d'action appréciable sur la masse du suffrage universel.

Comment expliquer un résultat si rassurant pour l'avenir du régime républicain dans ce pays et si décevant pour tous les prophètes et les ouvriers d'une restauration monarchique? Il faut bien admettre que l'éducation politique du peuple se fait et se fait très rapidement; qu'il sait aujourd'hui nettement faire la distinction entre la monarchie et la République et se rend très bien compte de la différence des avantages de la dernière. Il ne nourrit plus d'illusions; il sait que les scandales et les affaires véreuses sont de tous les pays et de tous les régimes, parce que les hommes sont partout et toujours les mêmes. Mais il voit déjà que la République a cette supériorité incontestable de n'être jamais solidaire de personne. Aucun homme ne peut la compromettre, parce qu'elle est supérieure à toutes les personnalités.

Elle représente et ne saurait jamais représenter que l'intérêt général, la loi commune, la justice égale, choses contre lesquelles, dans une République digne de ce nom, ne peuvent jamais prévaloir les intérêts particuliers et les influences individuelles. Se produisant dans une monarchie, la crise dont nous sommes témoins aboutirait inévitablement à une révolution. La masse des citoyens voit très bien qu'une révolution aujourd'hui n'est pas nécessaire pour faire table rase des abus du passé et recommencer un nouveau chapitre. La transmission du pouvoir se fait dans les conditions les plus régulières et de la manière la plus stable. Personne n'est inquiet sur l'issue finale, car personne ne prévoit une résistance violente à la volonté du pays légalement exprimée. Voilà pourquoi le peuple est dans le calme le plus profond. Il fait ses élections comme il va à ses affaires, avec la liberté d'esprit la plus complète. Il nomme des républicains enfin parce que la République lui paraît encore le régime le plus indépendant de tous les abus et le plus capable de les réprimer.

Les épreuves que ce régime vient de traverser auront eu, pour conséquence de l'affermir au lieu de l'ébranler. Elles étaient inévitables, car il est impossible qu'un gouvernement ne traîne pas après lui beaucoup de misères. Il vient un moment où il faut qu'une sorte de liquidation intervienne. Si la République montre qu'elle peut supporter ces épreuves sans faiblir, en se renouvelant au contraire et en se rajeunissant, il est certain que la confiance croîtra dans la nation en sa faveur. On a souvent parlé d'une sorte de loi historique qui ferait à dix-sept ou dix-huit ans la durée des divers pouvoirs en France.

Cette loi s'est vérifiée d'une façon assez frappante depuis la Révolution. C'est qu'en effet pour tous les gouvernements une crise arrive au bout d'une période. Il ne faut donc pas s'étonner qu'en vertu de cette loi la République à son tour, au bout de dix-sept ans, ait à subir une pareille épreuve. Ce qu'il y aura de nouveau et de rassurant pour elle, ce sera de la voir en sortir saine et sauve, au prix d'un changement pacifique de son président. Voilà ce que nous semblent prouver les élections législatives d'hier, et ce qui leur donnera un prix particulier aux yeux de tout le pays.

Espagne.

Nous lisons, dans le *Temps* du 27 novembre, relativement au discours du trône :

"Dans quatre jours, la reine Christine, accompagnée de son fils, le jeune roi Alphonse XIII, ouvrira en personne la troisième session des Cortès espagnoles. Le discours du trône qu'elle lira à cette occasion a été adopté déjà depuis plusieurs jours par le conseil des ministres. D'après notre correspondant de Madrid, qui a pu obtenir sur ce document des renseignements détaillés, le gouvernement y exposera sa ferme résolution de faire passer dans cette session toutes les lois de réforme sur le jury, le Code pénal, le mariage civil, dont la discussion a été entamée précédemment, ainsi que le projet de réorganisation des forces militaires du royaume, dont le ministre de la guerre, le général Cassola, est l'auteur, et qui comporte, comme on se rappelle, le service obligatoire et la création d'une armée de 360,000 hommes sur le pied de guerre. Passant à la crise agricole et industrielle qui atteint plusieurs parties de l'Espagne, le discours du trône promet d'y apporter ses soulagements qu'il sera possible, sans nuire aux intérêts des consommateurs et sans violer les traités de commerce qui lient le pays jusqu'en 1892. Quant au budget, le déficit de cette année, qui s'élève à une cinquantaine de millions, sera couvert par une somme équivalente que la compagnie fermière des tabacs donne à l'Etat comme prix du stock de matières premières qu'elle en a reçu. Pour le prochain exercice, il s'agira de trouver des ressources pour ce montant, soit par un impôt sur l'alcool, soit de quelque autre manière."

Une dépêche reçue, le 29 novembre, à Madrid, annonce, d'Algésiras, qu'une canonnière anglaise, partie, le 28, de Gibraltar, pour Tanger, a jeté l'ancre près de l'îlot de Peregil et est restée mouillée pendant près d'une demi-heure.

Le vapeur espagnol *Don Hermanes*, l'apercevant, a mis aussitôt le cap sur l'îlot.

La canonnière a alors repris le large.

Le bruit, propagé par quelques journaux, que le gouvernement aurait l'intention de frapper d'un impôt de 10 0/0 la dette espagnole est formellement démenti.

L'entrevue de l'empereur de Russie avec M. de Bismarck.—A propos de l'entrevue du czar avec le prince de Bismarck, le correspondant parisien du *Times* de Londres raconte ce qui suit : La veille de l'arrivée du czar, le prince de Bismarck a eu un entretien de deux heures avec le comte Schouvaloff, ambassadeur de Russie à Berlin. Cet entretien fit sur l'ambassadeur une vive impression et le lendemain, dès son arrivée, que le comte Schouvaloff était très agité. Celui-ci rapporte à son souverain que le prince de Bismarck n'attachait aucune importance à la question bulgare et que, à son avis, l'alliance avec l'Autriche et l'Italie ne saurait être comparée à l'alliance russe.

—Voici ce que m'a déclaré le chancelier, a dit ensuite le comte Schouvaloff, "J'ai été forcé de stipuler que les armées autrichiennes devront être commandées par un général allemand, car autrement la mobilisation autrichienne ne serait terminée qu'au moment où nous séjournons à Paris." Parlant ensuite de l'Italie, le chancelier me dit: "Je préfère que l'Italie soit notre alliée plutôt que celle de la France, et rien de plus. Or que j'obtienne le plus, c'est une alliance russe, car ce qu'un traité m'a promis à un homme qui peut être un jour vaincu et sans le lien Français, qui manquerait de respect grand ils qui les moyens, ou à des ministres, qui manquent de moyens lors même qu'ils ont la volonté.

Après l'entrevue, dit le correspondant du *Times*, le czar a dit à son entourage les paroles suivantes :

"Je ne pouvais mal le recevoir une fois que je lui avais fait savoir que je lui accorderais une audience, et je l'ai quitté avec la conviction qu'il ne ferait plus rien qui fut de nature à faire revivre la mauvaise impression que j'avais apportée à Berlin."

M. Pasteur et la destruction des lapins.

M. Pasteur nous fait l'honneur de nous adresser la lettre suivante :

Paris, 27 novembre.

A monsieur le directeur du *Temps*.

Votre journal annonçait, il y a peu de jours, que le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud était tellement impuissant à lutter contre un fléau d'un genre particulier—la pullulation des lapins—qu'il proposait un prix de 625 mille francs pour la découverte d'un procédé destiné à leur extermination. Des portions considérables de la Nouvelle-Zélande, non moins ravagée que l'Australie, sont abandonnées par les fermiers qui renoncent à l'élevage des moutons par l'impossibilité de les nourrir. Chaque hiver on tue les lapins par millions, sans que ce carnage paraisse en diminuer le nombre.

Voulez-vous me permettre de faire parvenir dans ces lointains pays, par l'organe du *Temps*, certaines idées dont l'application pourrait peut-être avoir quelque succès?

On a employé jusqu'à présent, pour la destruction de ce fléau, des substances minérales, notamment des combinaisons phosphorées. En s'adressant à de tels moyens, n'a-t-on pas fait fausse route? Pour détruire des êtres qui se propagent selon les lois d'une progression de vie effrayante, que peuvent de tels poisons minéraux? Ceux-ci tuent sur place là où on les dépose, mais, en vérité, pour atteindre des êtres vivants, ne faut-il pas plutôt, si j'ose le dire, un poison comme eux doué de vie, et, comme eux, pouvant se multiplier avec une surprenante fécondité?

Je voudrais donc que l'on cherchât à porter la mort dans les terriers de la Nouvelle-Zélande, en essayant de communiquer aux lapins une maladie pouvant devenir épidémique.

Il en existe une que l'on désigne sous le nom de *choléra des poules* et qui a fait l'objet d'études très suivies dans mon laboratoire. Cette maladie est également propre aux lapins. Or, parmi les expériences que j'avais instituées, se trouve celle-ci. Je rassemblais dans un espace limité un certain nombre de poules, et, en leur donnant une nourriture souillée par le microbe qui est la cause du choléra des poules, elles ne tardaient pas à périr. Les basses-cours sont quelquefois ravagées par de véritables épidémies de ce mal, dont la propagation est due, sans nul doute, aux déjections des premières poules malades qui souillent le sol et les aliments.

J'imagine que la même chose arriverait pour les lapins et que, restraint dans leurs terriers pour y mourir, ils communiqueraient la maladie à d'autres qui pourraient la propager à leur tour. Mais comment faire pour que les premiers lapins ingèrent dans leur corps le mal destructeur? Rien n'est plus facile.

Autour d'un terrier, je placerais une barrière volante entourant un certain espace où les lapins viendraient chercher leur nourriture. Des expériences nous ont appris qu'il est facile de cultiver en état de pureté parfaite et sur une échelle aussi grande qu'on peut le désirer, le microbe du choléra des poules dans des bouillons de viandes quelconques. De ces liquides, pleins de microbes, on arrosserait la nourriture des lapins, qui bientôt iraient périr ici et là et répandre le mal partout.

J'ajoute que la parenté de la maladie dont je viens de parler est inoffensif pour les animaux des fermes, excepté bien entendu pour les poules, mais celles-ci n'ont pas besoin de vivre en pleine campagne.

Je ne donne pas qu'il n'y ait, dans les pays infestés, des personnes toutes prêtes à appliquer le moyen que je propose, moyen très simple qui, en tout cas, vaut la peine d'être tenté.

Veuillez recevoir, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

PASTEUR.

Italie.

Le 25 novembre, à la Chambre des députés, le ministre des finances a présenté le compte rendu de 1886-1887, le compte définitif de 1887-1888 et les budgets de 1888-1889. Il résulte de ces documents que l'exercice 1886-1887 qui présentait un déficit de 2,000,000 de francs, se clôt par un excédent de 11,700,000 francs dû à l'augmentation des recettes et aux économies. La somme de recettes s'est améliorée de 2,300,000 francs. Le bénéfice du Trésor s'élève par suite à 14,000,000. L'augmentation patrimoniale a été de 18,000,000. 1,000,000 d'économies sont proposés pour couvrir l'augmentation des dépenses militaires en Afrique et celle des approvisionnements, des magasins, des arsenaux de l'armée et de la marine récemment votées.

Le lendemain, la Chambre des députés a discuté la proposition du ministre des finances d'appliquer immédiatement l'augmentation des droits d'entrée sur les sucres, la glucose et l'acide acétique. Cette proposition a été approuvée par 142 voix contre 120.

La Chambre a discuté ensuite l'Adresse en réponse au discours du trône.

Après des discours de MM. Ferrari, Martini et Baccarini, M. Crispi a déclaré qu'en ce qui concerne la politique internationale, l'Italie est l'amie de tous les gouvernements.

"Nous désirons, a maintien de la paix, dit le ministre; dans ce but, nous demeurerons fidèles aux alliances que nous avons trouvées conclues en arrivant au pouvoir, et nous voulons que l'Italie tire de ces alliances tout le profit auquel elle a droit comme grande puissance. Personne ne peut s'immiscer dans la vie intérieure du pays ni dans le mode de gouverner à l'intérieur. C'est là une question de dignité qui se sent et ne se discute pas.

"L'Italie, qui s'est formée sous l'égide de la liberté sans violence et sans état de siège, ne saurait léser la liberté, maintenant qu'elle s'est affermie."

M. Crispi a terminé en exprimant la conviction que la Chambre a pour lui les sentiments amicaux qu'il a, de son côté, pour elle; il espère, en conséquence, qu'elle l'aidera loyalement dans l'œuvre difficile du gouvernement.

Le ministère de la marine italien a déjà réuni toutes les données nécessaires pour transformer, à un moment donné, la flotte marchande en flotte auxiliaire de l'Etat.

La réserve navale est déjà fortement organisée. La plupart des officiers en retraite y ont été inscrits. Il en est de même de ceux des capitaines de la marine marchande.

Quant au personnel subalterne embarqué sur la marine marchande, le ministère se tient constamment renseigné sur les conditions, l'âge, le service militaire, etc., de chaque individu.

Ainsi ce personnel pourrait-il être incorporé en certaines éventualités.

On examine maintenant tous les bateaux à vapeur du commerce susceptibles d'être transformés, en temps de guerre, en croiseurs armés ou en simples transports. A cet effet, le ministère a nommé deux commissions: l'une pour Gênes, l'autre pour Palerme, qui sont les deux ports principaux d'armement.

Les commissions sont chargées d'examiner les bateaux à vapeur marchands, de s'assurer si leurs conditions actuelles de solidité et de vitesse permettraient de les transformer, en cas de guerre, en croiseurs.

Opinion du jury de dégustation à l'Exposition des vins de la Gironde, a Bordeaux—Le jury de dégustation, composé de soixante propriétaires viticoles, négociants et courtiers en vins, s'était réuni, le 26 novembre au matin, de huit heures à onze heures, sous la présidence de M. de Sonderville, président de la Société d'agriculture de la Gironde. Après s'être divisé en sections spéciales, il a procédé avec soin à l'examen des vins exposés. Après cette opération, jugées les petites remises et entendues, le jury a formulé, en ces termes, et à l'unanimité, son appréciation générale sur la récolte de 1887 :

Les vins rouges de 1887 sont remarquables par une riche couleur, une grande netteté de goût, une bonne conservation. Ils promettent d'être des vins d'excellente garde, et l'on peut classer sans exagération parmi les récoltes de choix celle de 1887.

Les vins blancs n'atteignent pas ceux des vins rouges, mais qu'il est difficile d'apprécier encore vu l'époque à laquelle ils sont soumis à la dégustation.

La quantité récoltée en 1887, exceptionnelle dans quelques parties du département, et pleine de promesses pour l'avenir, peut être évaluée à une bonne demi récolte.

Ajoutons que 1450 propriétaires, représentant une production de 90,000 barriques, avaient répondu à l'appel des organisateurs de l'Exposition.

M. Pasteur et la destruction des lapins.

M. Pasteur nous fait l'honneur de nous adresser la lettre suivante :

Paris, 27 novembre.

A monsieur le directeur du *Temps*.

Votre journal annonçait, il y a peu de jours, que le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud était tellement impuissant à lutter contre un fléau d'un genre particulier—la pullulation des lapins—qu'il proposait un prix de 625 mille francs pour la découverte d'un procédé destiné à leur extermination. Des portions considérables de la Nouvelle-Zélande, non moins ravagée que l'Australie, sont abandonnées par les fermiers qui renoncent à l'élevage des moutons par l'impossibilité de les nourrir. Chaque hiver on tue les lapins par millions, sans que ce carnage paraisse en diminuer le nombre.

Voulez-vous me permettre de faire parvenir dans ces lointains pays, par l'organe du *Temps*, certaines idées dont l'application pourrait peut-être avoir quelque succès?

On a employé jusqu'à présent, pour la destruction de ce fléau, des substances minérales, notamment des combinaisons phosphorées. En s'adressant à de tels moyen, n'a-t-on pas fait fausse route? Pour détruire des êtres qui se propagent selon les lois d'une progression de vie effrayante, que peuvent de tels poisons minéraux? Ceux-ci tuent sur place là où on les dépose, mais, en vérité, pour atteindre des êtres vivants, ne faut-il pas plutôt, si j'ose le dire, un poison comme eux doué de vie, et, comme eux, pouvant se multiplier avec une surprenante fécondité?

Je voudrais donc que l'on cherchât à porter la mort dans les terriers de la Nouvelle-Zélande, en essayant de communiquer aux lapins une maladie pouvant devenir épidémique.

Il en existe une que l'on désigne sous le nom de *choléra des poules* et qui a fait l'objet d'études très suivies dans mon laboratoire. Cette maladie est également propre aux lapins. Or, parmi les expériences que j'avais instituées, se trouve celle-ci. Je rassemblais dans un espace limité un certain nombre de poules, et, en leur donnant une nourriture souillée par le microbe qui est la cause du choléra des poules, elles ne tardaient pas à périr. Les basses-cours sont quelquefois ravagées par de véritables épidémies de ce mal, dont la propagation est due, sans nul doute, aux déjections des premières poules malades qui souillent le sol et les aliments.

J'imagine que la même chose arriverait pour les lapins et que, restraint dans leurs terriers pour y mourir, ils communiqueraient la maladie à d'autres qui pourraient la propager à leur tour. Mais comment faire pour que les premiers lapins ingèrent dans leur corps le mal destructeur? Rien n'est plus facile.

Autour d'un terrier, je placerais une barrière volante entourant un certain espace où les lapins viendraient chercher leur nourriture. Des expériences nous ont appris qu'il est facile de cultiver en état de pureté parfaite et sur une échelle aussi grande qu'on peut le désirer, le microbe du choléra des poules dans des bouillons de viandes quelconques. De ces liquides, pleins de microbes, on arrosserait la nourriture des lapins, qui bientôt iraient périr ici et là et répandre le mal partout.

J'ajoute que la parenté de la maladie dont je viens de parler est inoffensif pour les animaux des fermes, excepté bien entendu pour les poules, mais celles-ci n'ont pas besoin de vivre en pleine campagne.

Je ne donne pas qu'il n'y ait, dans les pays infestés, des personnes toutes prêtes à appliquer le moyen que je propose, moyen très simple qui, en tout cas, vaut la peine d'être tenté.

Veuillez recevoir, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

PASTEUR.

Italie.

Le 25 novembre, à la Chambre des députés, le ministre des finances a présenté le compte rendu de 1886-1887, le compte définitif de 1887-1888 et les budgets de 1888-1889. Il résulte de ces documents que l'exercice 1886-1887 qui présentait un déficit de 2,000,000 de francs, se clôt par un excédent de 11,700,000 francs dû à l'augmentation des recettes et aux économies. La somme de recettes s'est améliorée de 2,300,000 francs. Le bénéfice du Trésor s'élève par suite à 14,000,000. L'augmentation patrimoniale a été de 18,000,000. 1,000,000 d'économies sont proposés pour couvrir l'augmentation des dépenses militaires en Afrique et celle des approvisionnements, des magasins, des arsenaux de l'armée et de la marine récemment votées.

Le lendemain, la Chambre des députés a discuté la proposition du ministre des finances d'appliquer immédiatement l'augmentation des droits d'entrée sur les sucres, la glucose et l'acide acétique. Cette proposition a été approuvée par 142 voix contre 120.

La Chambre a discuté ensuite l'Adresse en réponse au discours du trône.

Après des discours de MM. Ferrari, Martini et Baccarini, M. Crispi a déclaré qu'en ce qui concerne la politique internationale, l'Italie est l'amie de tous les gouvernements.

"Nous désirons, a maintien de la paix, dit le ministre; dans ce but, nous demeurerons fidèles aux alliances que nous avons trouvées conclues en arrivant au pouvoir, et nous voulons que l'Italie tire de ces alliances tout le profit auquel elle a droit comme grande puissance. Personne ne peut s'immiscer dans la vie intérieure du pays ni dans le mode de gouverner à l'intérieur. C'est là une question de dignité qui se sent et ne se discute pas.

"L'Italie, qui s'est formée sous l'égide de la liberté sans violence et sans état de siège, ne saurait léser la liberté, maintenant qu'elle s'est affermie."

M. Crispi a terminé en exprimant la conviction que la Chambre a pour lui les sentiments amicaux qu'il a, de son côté, pour elle; il espère, en conséquence, qu'elle l'aidera loyalement dans l'œuvre difficile du gouvernement.

Le ministère de la marine italien a déjà réuni toutes les